



Communiqué de presse
Vendredi 7 octobre 2022

Projet de RER Métropolitain : 3^e réunion de concertation prévue ce lundi 10 octobre à Libourne

L'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde et Bordeaux Métropole portent ensemble un grand projet de RER Métropolitain nécessitant la réalisation d'aménagements ferroviaires sur trois lignes : Libourne-Arcachon, Langon-Saint-Mariens/Saint-Yzan et la ligne du Médoc.

Compte tenu de la nature des aménagements (dont la création d'une halte ferroviaire à Talence-Médoquine et de ses espaces publics attenants), les trois maîtres d'ouvrage SNCF Réseau, SNCF Gares & Connexions et Bordeaux Métropole organisent **des concertations volontaires, préalables aux enquêtes publiques**, au titre du Code de l'environnement et du Code de l'urbanisme.

La troisième réunion publique de concertation sur ce projet aura lieu ce lundi 10 octobre à 18h30 à l'espace du Mess, à Libourne (place de la Caserne-Lamarque).

Note à la presse : votre contact sur place sera Laurence Rosset 06 42 20 57 86.

À la demande des garants, pour cette réunion publique à Libourne et les prochaines (Saint-Yzan-de-Soudiac, Langon et Lesparre), les partenaires ouvrent la possibilité de se connecter par internet pour écouter la présentation du projet et réagir via le tchat.

Le lien pour rejoindre la réunion publique à distance sera disponible ce lundi, quelques heures avant la réunion sur la [page "Événement" de la réunion de Libourne](#). Cliquer sur ce lien, ou rendez-vous sur la plateforme de participation (accessible depuis le site www.projet-rer-m.fr) dans la rubrique "Calendrier".

Elle aura lieu en présence des maîtres d'ouvrage et des partenaires financeurs du projet. Elle portera sur **la réalisation d'aménagements ferroviaires sur la ligne 41U Libourne-Arcachon**, pour offrir des liaisons "décarbonées" et optimisées entre la métropole de Bordeaux et sa périphérie.

Cette concertation du public permettra à chacun d'apporter sa contribution, lors de cette réunion publique, ou sur des registres à disposition dans les mairies concernées par les aménagements ferroviaires, et ce, jusqu'au 19 novembre.

Cette contribution peut également se faire **en ligne** :
<https://www.projet-rer-m.fr/>

Walter Acchiardi et Denis Salles, garants de la concertation, ont été désignés par la Commission nationale du débat public (CNDP), pour veiller au bon déroulement de ces concertations et au respect de la participation du public.

Contacts presse :

Préfecture : Sophie Billa 05 56 90 60 18 / pref-communication@gironde.gouv.fr

Région : Rachid Belhadj 05 57 57 02 75 / presse@nouvelle-aquitaine.fr

Bordeaux Métropole : Virginie Bougant 06 27 52 48 69 / vi.bougant@bordeaux-metropole.fr ;

Benoît Javot 06 32 55 15 80 / b.javot@bordeaux-metropole.fr

Conseil départemental :

Anne-Gaëlle McNab 06 14 50 03 63 / anne-gaelle.mcnab@gironde.fr

SNCF Réseau :

Corinne Beaujean-Garrido 06 07 45 88 91/ corinne.beaujean-garrido@reseau.sncf.fr